



VILLE DE TARBES

Gérard TRÉMÈGE

Maire

Président de la Communauté
d'Agglomération

Tarbes-Lourdes-Pyrénées

Conseiller Régional

Ancien Député

Service Elections

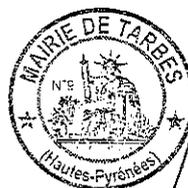
LE MAIRE DE TARBES COMMUNIQUE :

Conformément à la loi n° 78 788 du 28 juillet 1978, modifiée par la loi n° 80 1042 du 23 décembre 1980, relative au jury d'Assises, il sera procédé publiquement à partir des listes électorales, au tirage au sort tendant à établir la liste annuelle des jurés pour l'année 2021.

Ce tirage au sort se déroulera le **jeudi 11 juin à 9h45, service des élections, au 1^{er} étage de la mairie de Tarbes.**

TARBES, le 5 juin 2020

Le Maire,




Gérard TRÉMÈGE